

Compte Rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2021

Etaient présents : F. PERN SAVIGNAC - D. COURDESSES – P. OGBURN – MC PHILIPPEAU - G. BOUISSET – G. TILLON – M. JANNIN – J. VAYSSE – L. POURCEL – F. REVELLI – A. TARTINI – P. SERAYSSOL – E. MILLET

Excusé : P. DAURE (pouvoir F. PERN SAVIGNAC)

Absents : G. DAVIER

Secrétaire de Séance : Georgette TILLON

1) Approbation du compte rendu du 25 mars 2021

Madame le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 25 mars 2021 approuvé et paraphé par tous.

2) Taux d'imposition 2021

Madame le Maire présente à l'Assemblée les bases des taux d'imposition 2021.

Il est à noter l'absence de taux pour la taxe d'habitation. Principales nouveautés pour l'année 2021 :

- Perte de la TH pour les résidences principales compensée par fusion de la part communale et de la part départementale de la TFB
- Les taux de TFB seront votés par rapport à un taux de référence qui correspond à la somme des taux 2020 de la commune et du département

Elle propose de voter les taux suivants à savoir :

Taxe foncier bâti : 51.30 %

Taxe foncière non bâti : 88.34 %

CFE : 24.09 %

Le produit attendu s'élève à 368 507 €.

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

3) Budget 2021

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée les résultats du compte administratif 2020 :

- Un excédent de fonctionnement de 396 666.59 €
- Un excédent d'investissement de 249 639.21 €
- Des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 160 206.00 € en dépenses et 48 687.00 € en recettes

Madame le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2020 de la façon suivante :

- Compte 1068 en section d'investissement : 390 000.00 €
- Compte 002 en section de fonctionnement : 6 666.59 €

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Madame le Maire présente ensuite le budget 2021 qui se présente en équilibre pour un montant de 1 049 723.59 € en section de fonctionnement et 1 827 426.00 € en section d'investissement.

Elle commente les principales dépenses d'investissement :

- Réhabilitation du presbytère en logements
- Réhabilitation et extension de l'école maternelle
- Aménagement du parking du cimetière
- Remise en état du mur de soutènement Route de Caussade
- Acquisition matériel divers

Madame le Maire propose de voter l'adoption de ce budget.

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

QUESTIONS DIVERSES

Programme de voirie : choix de l'entreprise

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 25 mars 2021 validant le programme de voirie 2021 et autorisant le lancement de la consultation.

6 entreprises ont été consultées, 4 ont répondu.

Les résultats de l'analyse de M. BADOUC sont les suivants :

Sociétés	Note prix	Note valeur technique	Total
ETPL et V	9,91	7,95	8,73
EUROVIA MP	10,00	9,17	9,50
GOMES TP	9.92	9.00	9.37
STPH	8.60	9.00	8.84

Madame le Maire propose d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 58 435.00 € HT

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Suite à la discussion lors du dernier conseil sur la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles, Madame le Maire présente à l'assemblée le coût de revient d'un élève qui s'élève à 1 663.00 €.

Comité syndical du PETR Pays Midi Quercy.

- Approbation du CA et du BP,
- Participation des EPCI à hauteur de 6.55 €/ habitant,
- Approbation du règlement intérieur,
- Dépôt de candidature « Ville et Pays d'Art et d'Histoire »

Conseil communautaire CC Quercy Vert Aveyron :

- Approbation du CR et du CG 2020
- Approbation du budget principal et des budgets annexes 2021
- Maintien des taux d'imposition
- CLSH : pour l'instant, maintien des séjours d'été

Etablissement Public Foncier : visite du technicien structure en prévision d'une proposition pour l'acquisition de l'immeuble abritant le SPAR.

Elections départementales et régionales : les 20 et 27 juin 2021.

La séance est levée à 22H15.